

Rapport Financier 2021
de l'association « Les Cigognes de l'Espoir »

Recettes

26161,03 euros dont

Cotisations et dons	24962,23 euros
Vente de gadgets (Mascottes, jouets, CD)	331 euros
Dons (négligeables inclus dans les adhésions)	
Vente du roman « deux mois sur neuf »	137,80 euros
Stage, atelier etc. (reversés intégralement aux intervenants et thérapeutes)	730 euros

Dépenses

Dépenses totales 28826,53 Euros dont

Frais de banque et d'encaissement	1117,93 euros
Frais de déplacement, rendez-vous, et Frais de réunions (AG et autres réunions d'informations)	16221,48 euros
Frais de courrier	232,78 euros
Services informatiques, internet, promotion, logiciel, site internet, hébergement, communication, maintenance	5077,59 euros
Autres fournitures et achat de matériels y compris informatique	4826,73 euros
Thérapeutes, intervenants extérieurs, formations	791,32 euros
Achat stock mascottes Cigognes et jouets en bois	399,60 euros
Droit d'auteurs	18,69 euros
Assurances	140,41 euros

Déficit de l'année 2021 : 2665,50 euros

Ce déficit de 2665,50 euros est compensé par l'excédent de plus de 4000 euros de l'an dernier. Ce déficit est principalement la conséquence d'achat de matériel informatique, du report en 2021 d'opérations prévues en 2020 et de la hausse des prix et services.

